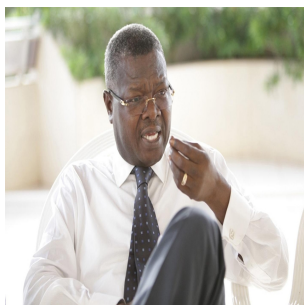


Décentralisation: Agbeyome craint un millefeuille administratif budgétivore



Le président de l'Organisation pour bâtir dans l'Union un Togo solidaire (OBUTS) s'est exprimé sur la loi instituant les communes. Si Agbéyomé Kodjo salue un pas franchi vers les élections locales, il craint tout de même un millefeuille administratif budgétivore » dans la conduite de la politique de décentralisation. L'ancien Premier ministre se prononce également sur la question des réformes constitutionnelles et institutionnelles avec l'ajournement du projet de loi de l'opposition.

Dans une interview accordée au journal Indépendant Express, Agbeyomé Kodjo rappelle l'occasion ratée par l'opposition parlementaire en juin 2014 avec le refus catégorique de compromis sur une nouvelle candidature du Président de la République sortant. Ce qui explique le fait qu'aucune réforme n'a été faite avant la présidentielle du 25 avril 2015.

Pour le président d'Obuts l'urgence de la réforme demeure. Mais suite à l'ajournement de la proposition de loi introduite à la Chambre parlementaire par l'ANC-ADDI, il dit attendre la publication du contenu du texte que proposera la commission de réflexion sur les réformes.

« Soyons patients, car en matière politique, la patience aplanit les montagnes. En temps opportun, nous aviserons en

responsabilité. En tous les cas, le Togo ne peut plus faire l'économie de ces réformes constitutionnelles et institutionnelles et s'engager en l'état, dans de nouvelles joutes électorales desquelles résulteraient tensions et crispations dont le pays n'a pas besoin », indique M. Kodjo.

L'ancien Premier ministre estime que le Togo a besoin de la paix et de la sécurité pour se rassembler en confiance autour des impératifs pluriels du redressement national. De ce fait, il appelle au pragmatisme des uns et des autres, et à la mobilisation de tous pour des réformes justes et consensuelles qui épousent les aspirations d'une large majorité du peuple togolais.

A ceux qui pensent que la réorientation de la stratégie politique d'OBUTS est une forme de ralliement à la mouvance présidentielle, Agbeyomé Kodjo répond que la courtoisie républicaine et les convenances républicaines l'obligent à répondre toutes les fois que de besoin, aux sollicitations des pouvoirs publics sur des sujets d'intérêt national où son expertise et son expérience sont requises.

Réagissant sur le mandat social de Faure Gnassingbé, M. Kodjo remarque que les conditions de vie des togolais deviennent de plus en plus difficiles et souhaite que les vœux de Faure Gnassingbé puissent se traduire plus rapidement dans les actes concrets pour des conditions de vie meilleure au bénéfice de nos populations.

{loadmoduleid 210}

Pour les législatives de 2018, le patron d'Obuts indique que le parti se prépare avec méthode et espère faire son entrée dans la prochaine législature. Par la même occasion, il avance que le fauteuil présidentiel est le cadet de ses soucis

« Ce qui m'importe c'est de vivre dans un pays où les institutions fonctionnent harmonieusement, où la démocratie s'épanouit, où les droits de l'homme sont respectés, où

l'institution judiciaire est vertueuse et pleinement indépendante, où une économie à forte croissance à deux chiffres profite à tous, où une société qui innove et progresse fait de sa jeunesse bien formée, connectée et consciente, un levier de ses ambitions », dit-il.

L'ancien ministre de l'intérieur est revenu sur la loi sur les communes et pense qu'une étape importante du processus de décentralisation auquel aspire le Togo, vient d'être franchie.

« Pour autant, le nombre surabondant de communes créées, Cent seize (116) ; et l'empilement des structures communales ainsi engendré, pourrait (sous toutes réserves) à l'heure où l'intercommunalité prévaut partout à travers le monde, et à l'heure d'une approche pragmatique dans le management public, constituer en cette phase première, un « millefeuille administratif budgétivore » dans la conduite de la politique de décentralisation initiée par le gouvernement », fait observer Agbéyomé Kodjo.

Le patron d'Obuts rappelle qu'en matière de décentralisation, les collectivités s'administrent librement et sont autonomes. Il regrette par ailleurs le manque de consensus sur le texte ; l'opposition parlementaire ayant rejeté le projet.